



champix

Rubrique : questions-réponses - Date : mercredi 17 janvier 2007

bonjour,

J'ai cru comprendre que le champix sera disponible dans la semaine du 12 février. Pouvez vous me dire s'il sera délivré sur ordonnance ou non ? Merci

Réponse :

- Sur ordonnance, mais non remboursé